

## **La SNCF coûte près de 15 milliards d'euros aux contribuables**

Une étude révèle le coût colossal de la SNCF pour le contribuable français. Des résultats qui s'inscrivent dans un contexte de tensions sociales et de grèves.

215 euros par Français

14,4 milliards d'euros, c'est le montant total des impôts redistribués à la SNCF sur l'année 2018. L'ancien magistrat de la Cour des Comptes, François Ecalle a révélé, dans une étude Fipeco, le coût de fonctionnement de la société ferroviaire subventionné par l'État et les régions.

Si au total, le montant s'approche de 15 milliards d'euros, par foyer fiscal imposable, il revient à 900 euros en 2018, soit 215 euros par Français. Des subventions qui permettent à la fois le fonctionnement des lignes, les investissements de l'entreprise et le régime spécial de sécurité sociale des cheminots, rapporte l'étude.

Plus de 3 milliards d'euros dédiés au régime spécial de retraite

Parmi les 14,4 milliards d'euros, 2,9 milliards sont destinés aux frais de fonctionnement, 5,3 milliards d'euros sont payés par les régions pour le trafic des TER et des Transiliens. 3,4 milliards d'euros sont consacrés aux investissements de la SNCF.

Alors que les cheminots ont lancé un appel à une grève illimitée à partir du 5 décembre pour défendre leur régime spécial de retraite, l'étude note, que les subventions d'équilibre dédiées à ce système de retraite sont à hauteur de 3,3 milliards d'euros, soit 62% des pensions versées.